Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 75 (1949)

Heft: 16

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIVERS

Inauguration du nouvel abattoir de Genève

Le 7 juillet, la Ville de Genève a inauguré son nouvel abattoir de la Praille, remplaçant celui de la Jonction, en service depuis 1877.

A cette occasion, rappelons quelques étapes de sa réalisation :

En novembre 1938, le jugement du concours pour un abattoir situé à côté de l'usine à gaz de Châtelaine [1] retint cinq projets, sur les trente-trois présentés : M. Ernest Martin obtient le premier prix, MM. Arthur Lozeron et Jean Erb, le deuxième prix.

En 1940, ces trois architectes sont chargés d'élaborer le projet définitif. La Ville leur adjoint M. Jules Calame, ingénieur-conseil, pour les questions de génie civil et de construction et, plus tard, M. Pierre Honegger, ingénieur-hydraulicien, pour les questions de tuyauterie et de distribution intérieure, et M. P.-F. Rollard, ingénieur électricien, délégué du Service de l'Electricité.

A la suite de la décision prise par les C. F. F. au début de 1941 d'entreprendre immédiatement les travaux de la ligne de raccordement de la gare de Cornavin à celle des Eaux-Vives, les autorités municipales renoncent à l'emplacement envisagé à Châtelaine et choisissent la parcelle définitive du nouvel abattoir en bordure de la future gare de Genève-La Praille, dont il deviendra ainsi le premier client.

Entreprise en pleine guerre — dès janvier 1943 — époque de strict contingentement des matériaux de construction, le chantier fut entravé d'autre part du fait des conditions fixées par les autorités fédérales, limitant alors aux seuls mois d'hiver les périodes de travail pour l'édification de bâtiments au bénéfice d'une subvention officielle. Ce sérieux handicap présentait une contrepartie heureuse : il laissait le temps disponible pour l'étude détaillée d'une construction spéciale aux agencements aussi complexes.

Forts de leur nette vision des exigences du programme, les trois architectes n'en ont pas dévié et leur maquette de 1942 diffère très peu de la réalisation. Leur parti se distingue par la clarté du groupement ; aux trois lignées parallèles de pavillons correspondent les fonctions essentielles : étables, halles d'abatage, frigorifiques. La liaison porcherie-halle d'abatage des porcs est établie au moyen d'un élégant « pont des soupirs » entièrement construit en béton armé sur deux appuis indépendants des bâtiments ; les liaisons longitudinales entre les halles d'abatage et transversales, entre ces mêmes halles et les frigorifiques, consistent en galeries ouvertes, abritant la voie aérienne du système « birail » pour le gros bétail et une voie dite « glissoire » pour le petit bétail et pour les porcs.

Chaque lignée de pavillons permet une extension future de l'ordre de 20 à 30 %.

A l'entrée principale, desservie par la « Route des Jeunes » et gardée par le majestueux taureau dû au ciseau de Luc Jaggi, s'élève le bâtiment de la Direction. A l'autre extrémité de la parcelle se trouve le bâtiment de la halle aux cuirs.

Les divers locaux frappent par leur clarté et par l'absence de saillies sous plafonds : les dalles en béton armé sont partout suspendues en dessous des sommiers. La pénurie des matériaux rend ingénieux : en 1943, au moment où l'on devait construire les halles des frigos, il s'agissait de franchir une portée de 12 m sur toute la longueur de ce bâtiment (75 m environ). L'idée vint alors de recourir aux poutres en treillis du dégrilleur, alors en démolition, de l'ancienne usine de Chèvres. Après dérouillage et quelques renforcements nécessaires, elles constituent maintenant les trente-deux poutres maîtresses auxquelles est suspendu le plafond isolé de la grande halle des frigorifiques.

Une station d'épuration des eaux résiduaires, construite par la maison Pista S. A., complète cet ensemble. Elle comprend : un bassin d'arrivée des eaux usées, équipé d'un désintégrateur, un récupérateur de graisse, un décanteur-digesteur fournissant du méthane et de l'engrais sec, deux aérateurs centrifuges et enfin deux bassins filtrants d'où l'eau est conduite par l'égout dans l'Aire canalisée.

Ajoutons que, grâce aux bons offices de la Direction du Ier Arrondissement des C. F. F., les délégués des autorités fédérales, cantonales et municipales ont pu se rendre à l'inauguration de l'abattoir par train spécial, utilisant pour la première fois le nouveau pont de la Jonction et le tunnel achevé de la Bâtie. MM. Maurice Thévenaz, président du Conseil administratif, et Lucien Billy, conseiller délégué aux Abattoirs, ont rendu un hommage mérité aux artisans et à leur œuvre, qui fait honneur à la cité. J. S.

[1] Voir le *Bulletin technique* du 25 février 1939.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Union Internationale des Architectes Section suisse

Constitution de la section suisse de l'U. I. A.

Le Comité central de la S. I. A. et celui de la F. A. S. viennent successivement de ratifier l'adhésion de la Suisse à l'*Union internationale des architectes*. Se ralliant aux propositions du Comité provisoire suisse de l'U. I. A., la S. I. A. et la F. A. S. ont adopté dans leurs grandes lignes les statuts de la section suisse.

Les deux sociétés ont exprimé leurs remerciements au Comité provisoire, dont le mandat était ainsi arrivé à expiration. Ce mandat avait comporté, on s'en souvient, l'organisation de l'Assemblée constitutive et du premier Congrès de l'U. I. A. Renouvelant leur confiance aux membres du Comité prévisoire, la S. I. A. et la F. A. S. les ont priés de constituer le comité de la section suisse. Ces derniers ont accepté. Seul, M. *F. Decker*, de Neuchâtel, ayant décliné une nouvelle charge, a été remplacé par M. *Fréd. Gampert*, de Genève, ancien président de la Section suisse des R. I. A.

Le comité de la section suisse est donc ainsi composé :

Président : M. *Jean Tschumi*, professeur, Lausanne.

Délégués de la S. I. A. :

MM. *Paul Vischer*, 1er vice-président de l'U. I. A., Bâle.
Dr *William Dunkel*, professeur, Zurich.
Jean-Pierre Vouga, secrétaire du comité, Lausanne.

Délégués de la F. A. S. :

MM. *Léon Jungo*, dir. des Constructions fédérales, Berne.
Ernst F. Burckhardt, Zurich.
Fréd. Gampert, Genève.

Le secrétariat de la section est à Lausanne, 1, rue Saint-Pierre.

Deuxième réunion du Comité exécutif de l'U. I. A.

Le Comité exécutif de l'U. I. A. s'est réuni du 23 au 29 mai à Gœteborg et Stockholm, sous la présidence de Sir *Patrick Abercrombie*. Tous les membres étaient présents.

Il a approuvé les rapports présentés par M. *Pierre Vago*, secrétaire général de l'Union, sur l'activité du Secrétariat, ainsi que par MM. *P. Vischer* (Bâle) et *G.-B. Ceas* (Rome) sur les concours internationaux et sur l'activité de la Commission de documentation.

Il a accepté l'offre de M. le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme du Gouvernement français de mettre à la disposition de l'Union des locaux pour son secrétariat permanent.